

ASSEMBLEE DE QUARTIER EST

23 mai 2017

COMPTE RENDU



Larnicol – 50 participants

Introduction de la soirée

Madame la Maire ouvre l'Assemblée de quartier Est en insistant sur la volonté municipale de développer la démocratie participative à Lanester grâce, notamment, à des dispositifs comme la concertation sur l'éclairage public et la nouvelle édition du Budget participatif. Elle profite de cette réunion pour présenter Carlyne Chillou, la nouvelle animatrice du Conseil Citoyen (groupe participatif pour développer des projets sur le quartier Centre-ville / Kesler-Devillers / Châtaigneraie / Kerfréhour).

I. Les coupures d'éclairage public

Eric MAHE, Conseiller délégué aux travaux de voirie, à la propreté urbaine, à la gestion des espaces verts et publics, aux déplacements et à la politique de stationnement présente ce sujet très important pour la Municipalité sur lequel un travail est mené depuis septembre 2015 avec le lancement d'études sur le « patrimoine voirie, éclairage... ».

Suite à ce diagnostic porté par Morbihan Energies (Cf. encadré ci-contre), les élus décident de lancer une démarche de concertation sur l'éclairage public afin de les aider dans leurs prises de décision.

Établissement public de coopération intercommunale, le Syndicat [Morbihan énergies](#) regroupe les 253 communes du département. En leur nom, il contrôle et organise la fourniture et la distribution d'électricité dont l'exploitation a été confiée à ERDF.

Au service des communes, [Morbihan énergies](#) assure à leur demande des missions de **maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre** sur l'ensemble du département dans des domaines variés. Il conduit ainsi des travaux d'extension, de renforcement, d'effacement et de sécurisation sur le **réseau électrique**.

Mais il réalise aussi en **éclairage public** des travaux d'investissement, de rénovation ou des opérations de diagnostic et de maintenance. En la matière, il est maître d'ouvrage délégué de 247 communes du département.

Le Syndicat est également un acteur du déploiement des **bornes de recharge** pour les véhicules électriques et de la **fibres optiques** en Morbihan. Il intervient enfin dans le domaine des **énergies renouvelables** (maîtrise, production, développement, achats) du gaz et des réseaux de chaleur.

De février à décembre 2016, **un atelier citoyen**, composé de 15 Lanestériens volontaires, s'est réuni pour débattre, réfléchir et faire des propositions concrètes aux élus. Une expérimentation a été conduite durant l'été 2016 pour tester les propositions. Cette expérience positive a motivé le choix d'appliquer des coupures de l'éclairage public sur le territoire.

L'ensemble des documents sont accessibles sur le site Internet de la Ville.

Eric MAHE rappelle les **objectifs principaux** de la Municipalité qui a adopté un Agenda 21 :

- Eclairer juste et mieux
- Réduire la consommation énergétique

Concrètement ?

Les élus ont décidé :

- Une coupure généralisée sur toute la ville
- ↳ A partir du 01 juillet 2017
- ↳ Dimanche au jeudi : minuit à 5h
- ↳ Vendredi et samedi : 1h à 5h
- Des exceptions : les axes principaux (la rue Jaurès, les avenues Croizat, Kesler Devillers et Mitterrand)

Les élus s'engagent à réinvestir les économies réalisées dans la modernisation du parc d'éclairage public.

Exemples :

- Installation de luminaires LED (exemple dans le nouveau lotissement de Lann Gazec)
- Une gestion intelligente à distance

Réactions et questions des participants	Réponses des élus
-Est-ce qu'il n'y aura pas plus d'insécurité ?	-L'expérience sur l'été 2016 a montré qu'il n'y avait pas eu plus de délits sur les quartiers concernés par les coupures. Il est constaté qu'il y a plus de faits délictueux commis le jour que la nuit. Le sentiment d'insécurité est compréhensible, aussi les habitants sont invités à installer des détecteurs chez eux s'ils le souhaitent.
-Est-ce un test ?	-Non, le test a été effectué l'été dernier.
-Que se passet'il quand les lampadaires restent allumés toute la journée ?	-C'est le cas quand Morbihan Energie effectue des tests, pour vérifier les ampoules à changer. Mais il est vrai que les armoires sont vieillissantes et qu'il peut y avoir des dysfonctionnements.
-D'autres villes ont-elles tenté la même chose ?	-Oui, les villes comme Quimper, Lorient ou Caudan par exemple.
-La nouvelle formule convient mais qu'allez-vous faire de ces économies ? Un feu d'artifice en décembre ?	-Les économies serviront à moderniser le réseau. On en rendra compte aux citoyens. Certains mâts sont très vieux et donc sont prioritaires. Par exemple à Manébos.
-Sept pages dans le Reflets sur les coupures de courant. Cela concerne tous les Lanestériens. Pourquoi pas un référendum ?	-La démarche de concertation et d'expérimentation est à saluer. Un référendum, c'est oui ou non. Mieux vaut privilégier la démarche actuelle.
-Faire un référendum, c'est une dépense d'argent et d'énergie. On ne sait plus trop ce qu'est la démocratie participative. C'est compliqué !	La Ville de Ploemeur est revenue sur sa décision de coupures mais est preneuse de la démarche de Lanester.

-Nous n'étions pas tous d'accord au sein de l'atelier citoyen mais il y a eu une réflexion collective et des consensus pour aboutir à des propositions présentées aux élus.

-Quelle autre énergie que l'électricité peut être utilisée ?

-Nous avons déjà une chaufferie bois, nous aurons bientôt une autre chaufferie qui alimentera la salle Vilar, la piscine et l'école de danse. Nous avons de la ressource. La rénovation de l'école Pablo Picasso permettra 30% d'économie de gaz.

II. L'actualité du quartier

1- Le site du Relais du Pont du Bonhomme

Myrienne COCHE, 1^{ère} Adjointe au Maire en charge de l'aménagement du territoire, de la rénovation urbaine, de l'habitat et du logement présente le devenir du site du Relais du Pont du Bonhomme.



Le site a été mis en vente, après la fermeture du restaurant, sous forme de deux lots : le restaurant et son parking, le second lot est représenté en rouge sur le plan ci-dessus.

Le premier lot a été acheté pour un projet privé, des travaux ont déjà débuté dans l'ancien restaurant. Ce serait un centre de remise en forme et de bien-être. L'acquéreur n'est pas obligé d'informer la municipalité.

Le second lot acquis par la Municipalité représente 3 600m² de terrains constructibles situés entre le bassin d'orage et le restaurant. La réhabilitation de Kerfréhour, avec l'obligation de relogement, a amené la Municipalité à rechercher de nouveaux terrains pour répartir l'offre locative sur le territoire (exemple des Terrasses du Scorff sur les anciens terrains Périgault) qui seront rétrocédés au bailleur social Bretagne Sud Habitat. Celui-ci y construira des logements individuels et collectifs qui devront s'intégrer avec les zones pavillonnaires avoisinantes.

Le principe d'aménagement (rien n'est arrêté à ce jour) présente 12 logements individuels, 3 maisons en accession à la propriété et un collectif de 4 à 6 logements.

Questions des participants	Réponses des élus
<p>-Est-ce qu'il y aura une concertation des habitants ?</p> <p>-ça me dérange !</p> <p>-Les peupliers vont-ils rester ?</p> <p>-Quand auront lieu les travaux ?</p>	<p>-Oui, bien évidemment.</p> <p>-Aujourd'hui, il faut densifier l'habitat. Le quartier étant principalement résidentiel, les constructions seront à la hauteur maximum de R+1.</p> <p>-Il n'est pas possible de répondre aujourd'hui. Mais le bassin d'orage restera. Nous pourrions imposer nos exigences au promoteur. Le chemin derrière le restaurant est propriété de la Ville. Il sera maintenu et restera parcelle verte.</p> <p>-Pas avant 2019. Dès que le projet se précisera, il y aura une réunion avec les riverains. Nous organisons toujours des réunions en amont de la signature des permis de construire.</p>

2- Le point proximité

Philippe GARAUD, Conseiller municipal à la proximité fait un retour sur les fiches de proximité remplies lors du temps de rencontre en amont de l'assemblée de quartier.

4

Les thèmes qui ressortent sont les suivants :

- Le stationnement sur les trottoirs
- Le dépôt sauvage
- Un arbre qui est attaqué à sa base
- La réfection des trottoirs rue Lann Gazec

Questions des participants	Réponses des élus
<p>-Il n'y a pas assez de places de parking et les garages sont trop petits.</p> <p>-Les trottoirs sont pour les piétons.</p> <p>-L'espace vert, vers les ateliers municipaux de Lann Gazec, est très souvent dégradé. Demande de passage de la police plus souvent le weekend.</p> <p>-Un projet de création d'un Lidl à la place des entrepôt Le Moing est-il prévu ?</p> <p>- Où trouve t'on les fiches proximité ?</p> <p>-La déchetterie de Caudan : est-ce possible d'augmenter les horaires d'ouverture ? Pour les déchets verts, est-il possible d'avoir un compacteur ou un broyeur qui pourrait circuler sur la ville ?</p>	<p>-Lidl a déposé un permis de construire fin décembre 2016. La commission départementale de l'aménagement commercial, sous la responsabilité du préfet, a refusé la demande début avril. Aussi bien dans l'intérêt de la commune que celui des résidents de Lann Gazec car la zone est non conforme.</p> <p>-Sur le site de la Ville. Les élus sont présents chaque 1^{er} mardi du mois sur le marché et avant chaque assemblée de quartier.</p> <p>-Nous allons faire remonter cela à Lorient Agglomération. Il pourrait être demandé de faire deux entrées à la déchetterie</p>

La déchetterie de Caudan est inadaptée et engendre de l'attente et du stress. Il faut prendre exemple sur Ploemeur.

-Les parterres de la rue Jules Guesde sont ridicules par rapport aux espaces verts et parterres sur le reste de la commune. Peut-on faire quelque chose ?

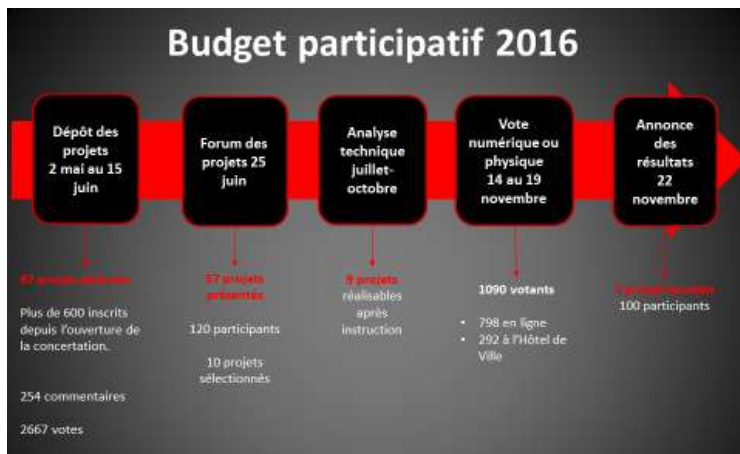
de Caudan - un pour les déchets verts, un pour le tout-venant – comme à Ploemeur.

-Il faut deux ou trois ans pour que les plantations prennent. Nous allons porter attention à cette rue. Un peu de patience.

III. Le budget participatif 2017

Michelle JANIN présente la nouvelle édition 2017 aux participants qui ont tous entendu parler de ce dispositif.

Rappel du budget participatif 2016 :



Le budget participatif 2017, c'est quoi ?

- 100 000€ - 2,5% du budget d'investissement
- Les Lanestériens proposent des projets
- Les Lanestériens décident des projets retenus dans l'enveloppe de 100 000€

Pourquoi un budget participatif ?

- Impliquer les citoyens.
- Proposer des projets répondant à leurs besoins.
- Comprendre ce qu'est un budget public.

Les différentes étapes :



Qui peut participer ?

- Toute personne intéressée pourra présenter un projet
- Tout Lanestérien de + 10 ans pourra voter

Quels projets ?

- Des projets d'investissement
- Des projets d'intérêt collectif
- Un projet par personne
- Dans l'enveloppe de 100 000€

Toutes ces informations sont disponibles sur le site Internet de la Ville www.lanester.bzh

Questions des participants	Réponses des élus
<p>-Je suis très contente que le budget participatif soit reconduit et qu'il y ait beaucoup de projets. Mais seulement 3 projets vont être réalisés.</p> <p>-Il n'y a pas eu suffisamment de monde à participer : seulement 1000 votants !</p> <p>-Il ne faut pas que la Municipalité se prive de toutes les idées.</p> <p>-Qui dépose des projets ?</p> <p>-Pas assez d'animaux au Parc du Plessis.</p> <p>-Proposition d'un chemin sur la vasière de Saint-Guénéal.</p>	<p>-Les élus se sont emparés de toutes les propositions : cela représente un véritable diagnostic de territoire, c'est une expression spontanée des besoins des Lanestériens.</p> <p>-Toutes les générations. Aujourd'hui, 29 projets ont été déposés.</p> <p>-Nous invitons le participant à remplir un formulaire pour déposer son projet.</p>